

## Les Rencontres de l'évaluation

Edition 2025 - Synthèse

**Les Rencontres de l'évaluation** se sont déroulées le 12 juin 2025 à l'**Assemblée nationale**. Cet événement, coorganisé par le comité d'évaluation et de contrôle des politiques publiques (CEC), la Cour des comptes et le Haut-Commissariat à la stratégie et au plan, a permis de **réunir les acteurs de l'évaluation** - administrations, institutions, chercheurs, cabinets - et leurs potentiels utilisateurs - législateurs, médias, étudiants, citoyens, etc.

Au cours de son allocution d'ouverture, **Mme Yaël Braun-Pivet**, présidente de l'Assemblée nationale, a rappelé le caractère indispensable de l'évaluation des politiques publiques, qui répond à la fois à une exigence citoyenne et à un impératif stratégique dans le contexte budgétaire actuel. Elle a souligné la montée en puissance de l'évaluation des politiques publiques au sein de l'Assemblée nationale, depuis la révision constitutionnelle de 2008. L'évaluation *ex ante* a notamment été favorisée par la création de la cellule [LexImpact](#) en 2020, tandis que le CEC joue un rôle central en matière d'évaluation *ex post*.



*Ouverture des Rencontres de l'Évaluation par la Présidente de l'Assemblée nationale, Mme Yaël Braun-Pivet*

**M. Philippe Hayez**, rapporteur général de la Cour des comptes, a mis en avant l'implication croissante de la Cour des comptes dans l'évaluation des politiques publiques, comme en témoigne la hausse du nombre de rapports d'évaluation publiés par la Cour et depuis peu par les Chambres régionales des comptes. Il a également souligné le renforcement de la collaboration de la Cour des comptes avec des évaluateurs externes, à travers des conventions de recherche et de partenariat, l'accueil de doctorants « COFRA » ainsi que la réalisation d'un séminaire de prospective annuel. La « [Plateforme des évaluations de politique publique](#) », lancée il y a un an par la Cour des comptes, contribue à la diffusion

et à la lisibilité des évaluations des politiques publiques, avec plus d'un millier d'évaluations recensées et synthétisées, et environ 3 000 visites par mois.



*Propos introductifs du rapporteur général de la Cour des comptes*

La première table-ronde, intitulée « L'action publique tient-elle mieux compte des enjeux de santé environnementale ? », a réuni les intervenants suivants : **M. Olivier Chanel**, économiste à Aix-Marseille School of Economics, **Mme Catherine Hervieu**, députée, **M. Vincent Jeanbrun**, député, **Mme Aurore Lambert**, cheffe de projet « Protection sociale » au Haut-Commissariat à la Stratégie et au Plan, **Mme Frédérique Simon-Delavelle**, inspectrice générale des affaires sociales et **M. Rémy Slama**, épidémiologiste environnemental et directeur de recherche à l'Inserm.

Les participants ont souligné l'intérêt grandissant de la société civile pour les enjeux de santé environnementale, ainsi que l'existence de nombreux acteurs et réglementations à différents niveaux. Ils ont également fait état de plusieurs freins à la prise en compte des travaux de recherche par les décideurs publics, et ont formulé quatre recommandations-clés :

1. Dépasser le travail en silo, notamment entre les domaines de la santé et de la transition écologique, afin de mieux articuler les stratégies nationales
2. Renforcer les moyens dédiés à la recherche en santé environnementale
3. Renforcer la prise en compte des données scientifiques par les décideurs publics
4. Mieux évaluer la mise en œuvre et l'efficacité des réglementations existantes, y compris à long terme.

Cette table-ronde a également été l'occasion de présenter les premiers enseignements des travaux menés par le CEC, dans le cadre de la [mission d'évaluation des politiques de santé environnementale](#), dont les députés Catherine Hervieu et Vincent Jeanbrun sont les rapporteurs.

Entre les deux tables-rondes, une « session poster » a permis à des doctorants de présenter leurs travaux de recherche en lien avec une évaluation de politique publique. Mobilisant des approches méthodologiques très variées, leurs projets portent sur des sujets tels que l'environnement, la fiscalité, l'innovation, l'emploi ou encore l'économie.

La seconde table-ronde s'est intéressée à l'évaluation de l'efficacité de la justice. Y sont intervenus **M. Adam Baïz**, coordonnateur de l'évaluation des politiques publiques à la Cour des comptes, **M. Ugo Bernalicis**, député et vice-président du CEC, **Mme Camille Hémet**, économiste à l'École d'économie de Paris, **Mme Marie-Ange Mattei**, conseillère maître à la Cour des comptes, **M. Stéphane Noël**, chef de l'Inspection générale de la Justice.

Les participants ont mis en avant l'essor de l'évaluation du système judiciaire, notamment à travers les indicateurs instaurés par la LOLF. Ils ont néanmoins déploré le retard de la France en matière d'évaluation de la justice et ont pointé certaines difficultés liées à l'identification d'indicateurs pertinents et à l'accès aux données. Au cours de leurs échanges, quelques recommandations-clés ont été avancées :

1. Développer les évaluations qualitatives et le recours aux méthodes mixtes dans le domaine de la justice
2. Renforcer l'évaluation *ex ante*, ainsi que l'évaluation des expérimentations en amont de leur généralisation, afin d'éclairer la décision politique
3. Conduire des études de cohorte, permettant le suivi des individus après leur sortie du système judiciaire, et d'obtenir par exemple des données en matière d'éducation ou d'emploi
4. Évaluer l'efficacité du travail social sur le temps long, au-delà de l'évaluation de l'exécution de la peine.



*Table-ronde intitulée « Comment évaluer l'efficacité de la justice ? »*

**M. Clément Beaune**, Haut-commissaire à la Stratégie et au Plan, a clôturé la matinée en soulignant la progression de la culture de l'évaluation au sein du Parlement. Il a également mis en lumière un paradoxe entre la montée en puissance de l'évaluation et la défiance grandissante des citoyens, impliquant un enjeu majeur de pédagogie et de diffusion des travaux d'évaluation auprès du grand public.